

Gilbert FAVREAU
Président du Conseil départemental

P	Collège Blaise Pascal	VS
G	Arrivé le	E
S	15 MAI 2020	CDI
D	N° 5822	A

A l'attention des chefs d'établissements
des collèges publics, privés
et des Maisons Familiales Rurales

Niort, le 14 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

A la veille de la reprise de l'année scolaire dans votre établissement, je tiens à vous assurer du soutien du Département dans ce contexte particulier.

Comme vous le savez, notre collectivité est particulièrement mobilisée depuis le début de la crise sanitaire pour accompagner tous les Deux-Sévriens.

A vos côtés, les équipes du Département ont travaillé à la préparation de cette rentrée pour adapter les conditions d'accueil des élèves, notamment sur le plan de l'hygiène et de l'organisation des bâtiments et de la restauration.

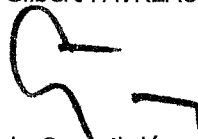
Afin de protéger tous les collégiens d'ici la fin de l'année scolaire, le Conseil départemental a pris la décision de fournir deux masques chirurgicaux jetables par jour aux élèves des collèges publics et privés, ainsi que des Maisons Familiales Rurales. Plus de 500 000 masques seront distribués dans l'ensemble des établissements grâce à des dotations hebdomadaires.

Cette initiative exceptionnelle permettra d'assurer la sécurité des collégiens tout en rassurant les familles et l'ensemble des personnels. J'espère que cette mesure volontariste contribuera à la réouverture de votre établissement dans les meilleures dispositions possibles.

Vous pouvez compter sur l'engagement des agents et élus départementaux pour continuer à vous accompagner dans les prochaines semaines.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Gilbert FAVREAU



Président du Conseil départemental